



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 mars 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2004

**Pôle du Sport : Lancement d'une étude de faisabilité et de pré-  
programmation pour la réalisation d'un Centre des Loisirs et du  
Tourisme sportif**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

-

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

À l'issue de l'étude de faisabilité du Pôle du Sport réalisée par ISC / KPMG, la Ville de Niort et ses partenaires ont retenu un scénario, dont les facteurs constitutifs, reposant sur la complémentarité de 5 équipements structurants et qui ont été approuvés en Comité de Pilotage, le 22 octobre 2003, sont les suivants :

- un Stade sportif et événementiel de 12 000 places évolutif à 20 000, dont le concours d'architecture a été lancé le 30 janvier 2004 et pour lequel la consultation est en cours ;
- un Espace Acrobatique, un Centre d'Information-Ressources et de Formation-Recherche autour du sport et une Halle des Sports, dont les études de programmation sont en cours de réalisation ;
- un Centre des Loisirs et du Tourisme Sportif, pour lequel il convient aujourd'hui de lancer une étude de faisabilité et de pré-programmation.

Ce Centre des Loisirs et du Tourisme Sportif, espace voué aux Sports-Nature, répondra aux nouvelles attentes des pratiques itinérantes. Basé de préférence à proximité de la Sèvre et de la Coulée Verte, il sera lié aux sites de pratiques de loisirs sportifs par différents cheminements de découverte du territoire à pied, à vélo, à cheval ou en barque / canoë (Chemin du 3<sup>ème</sup> Millénaire, Sèvre navigable, Coulée verte, GR 36, Plan Vélo, PDIPR...). Ce centre à caractère multimodal pour le Sud Deux-Sèvres pourrait, en se situant à la confluence des différents circuits, irriguer une zone de pratiques sportives plus large vers le Marais Poitevin notamment.

Par ailleurs, véritable déclinaison du Pôle dans ces aspects touristiques et de loisirs, ce centre, en plus d'être le vecteur de diffusion de l'activité du tourisme sportif et de loisirs itinérants, contribuera au développement et au dynamisme du réseau sportif du pôle en irriguant le territoire. Dans cette logique, des synergies partenariales seront à développer avec les Offices de Tourisme, l'office de pôle, le Parc Interrégional du Marais Poitevin, les acteurs de l'économie touristique et culturelle...

Concernant l'implantation du Centre des Loisirs et du Tourisme Sportif, le choix du maître d'ouvrage s'oriente vers un site en bord de Sèvre Niortaise capable de drainer tous les publics, tous les modes de déplacements et animer le centre urbain ainsi que le réseau Pôle du Sport en lien avec le Marais Poitevin.

C'est pourquoi, pour poursuivre le projet, et parallèlement aux autres études de programmation déjà lancées, il convient aujourd'hui de lancer une étude de faisabilité relative à un Centre des Loisirs et du Tourisme Sportif qui en proposera les objectifs et en déterminera l'implantation pertinente.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- Autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres pour la désignation d'un bureau d'études en vue de la faisabilité et la pré-programmation d'un Centre des Loisirs et du Tourisme Sportif dans le cadre du Pôle du Sport ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir ;
- Imputer la dépense correspondante sur le chapitre 4300 3001, Fonction 400-2031.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 29  
Contre : 1

Abstention : 8  
Non participé : 0  
Excusé : 7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)